

PROCES-VERBAL

du tirage au sort de l'ordre d'affichage des candidatures déposées pour l'élection d'un représentant des personnels aux conseils centraux de l'Université Grenoble Alpes du 12 au 13 octobre 2026

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 712-3, L. 712-4, L. 712-5, L. 712-6, L. 719-1, 719-2 et ses articles D. 719-1 à D. 719-40 ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat à l'exception du III de l'article 2, du 7° de l'article 5 et de l'article 15 ;

Vu le décret n° 2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2023-1034 du 8 novembre 2024 pérennisant les statuts de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le règlement intérieur de l'Université Grenoble Alpes (partie commune) adopté par la délibération N° 17 – D. 12.03.2020 du conseil d'administration du 12 mars 2020 ;

Vu l'arrêté n°2023-065 du 11 juillet 2023 portant fixation des modalités d'organisation du vote électronique par internet pour les élections organisées à l'UGA ;

Vu l'avis du comité électoral consultatif de l'Université Grenoble Alpes du 18 septembre 2026 ;

Vu l'arrêté n° 2026-132 du 22 septembre 2026 portant organisation de l'élection d'un représentant des personnels aux conseils centraux de l'Université Grenoble Alpes ;

Vu l'avis du comité électoral consultatif de l'Université Grenoble Alpes du 1^{er} octobre 2026 ;

Considérant qu'au mercredi 30 septembre 2026 à 12 heures ont été enregistrées, pour l'élection d'un représentant des personnels aux conseils centraux de l'Université Grenoble Alpes du 12 au 13 octobre 2026, les candidatures suivantes :

1	LE ROY Anne (candidature individuelle au titre de la liste CGT Université de Grenoble)
2	ACCARION Eddy (candidature individuelle au titre de la liste UGA : Université d'avenirs)
3	MILLEVILLE Sébastien (candidature individuelle indépendante)

Après avoir constaté que :

- les noms de toutes les candidatures déposées figurent dans l'urne, il est procédé à un tirage au sort.

Résultat du tirage au sort :

L'ordre d'affichage des candidatures déposées est le suivant :

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE :

COLLEGE B

Numéro d'ordre	Candidature individuelle
Secteur DJEG	
3	LE ROY Anne (candidature individuelle au titre de la liste CGT Université de Grenoble)
2	ACCARION Eddy (candidature individuelle au titre de la liste UGA : Université d'avenirs)
1	MILLEVILLE Sébastien (candidature individuelle indépendante)